



# POINT RESSOURCES

au 04 août 2022

## SUIVI DES INDICATEURS

PLUVIOMETRIE

EAU SUPERFICIELLE

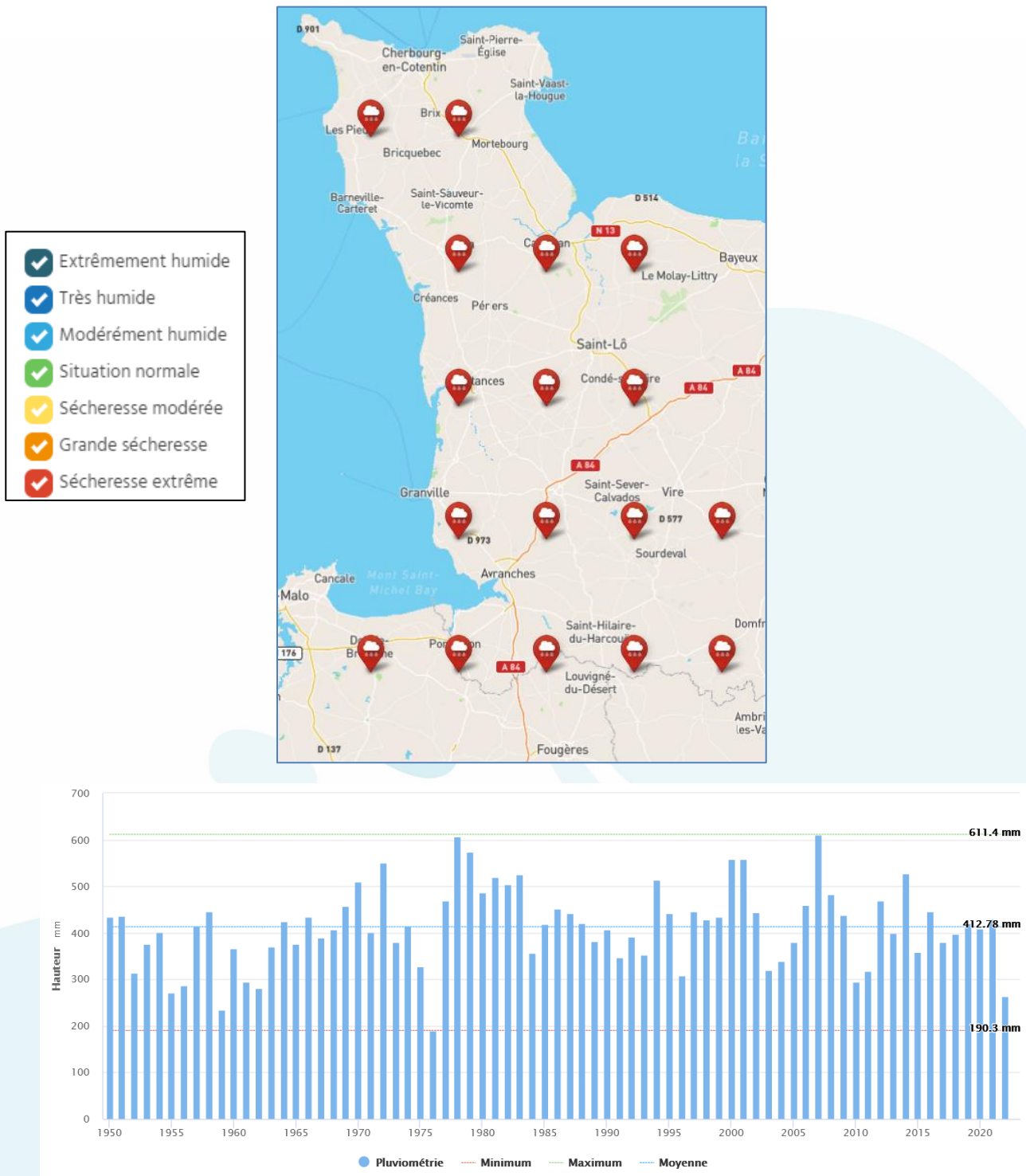
EAU SOUTERRAINE

- Arrêté vigilance sécheresse, depuis le 08 juillet 2022  
[AP Vigilance sécheresse 08 07 2022 \(manche.gouv.fr\)](#)
- Arrêté alerte sécheresse sur le bassin versant de la Vire, depuis le 13 juillet 2022 [AP Alerte sécheresse Bassin Vire 13 07 2022 \(manche.gouv.fr\)](#)
- Arrêté alerte renforcée sécheresse sur le bassin versant de la Vire, et alerte sur le bassin versant de la Douve, la Taute et des côtières nord-est et le bassin versant de la Sélune depuis le 22 juillet 2022 [AP Alerte renforcée sécheresse Bassin Vire et Alerte sécheresse Bassin Douve - Taute - côtières nord-est et Bassin Sélune 22 07 2022 \(manche.gouv.fr\)](#)
- Arrêté alerte sécheresse sur le bassin Sée-côtières granvillais, depuis le 28 juillet 2022 [AP - Mise en alerte du bassin de la Sée Côtières Granvillais \(manche.gouv.fr\)](#)

# Pluviométrie

Sur les 6 derniers mois, le cumul de pluviométrie est toujours nettement inférieur à la situation normale enregistrées depuis 1950. Une sécheresse extrême perdure sur l'ensemble du territoire du Département. (Figures 1).

Seules les années 1959 et 1976, sur cette même période, présentent un cumul de pluie légèrement inférieur à celle enregistrée en 2022.



Figures 1 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 01 février 2022 au 30 juillet 2022 et diagramme de cumul des précipitations sur la période du 5 février 2022 au 4 août 2022 depuis 1950

A l'échelle du Département, **la sécheresse est majoritairement extrême sur les 30 derniers jours** (Figure 2). Avec 7,48 mm, le cumul de pluie sur le dernier mois est historiquement bas, en comparaison avec les cumuls enregistrés depuis 1950.

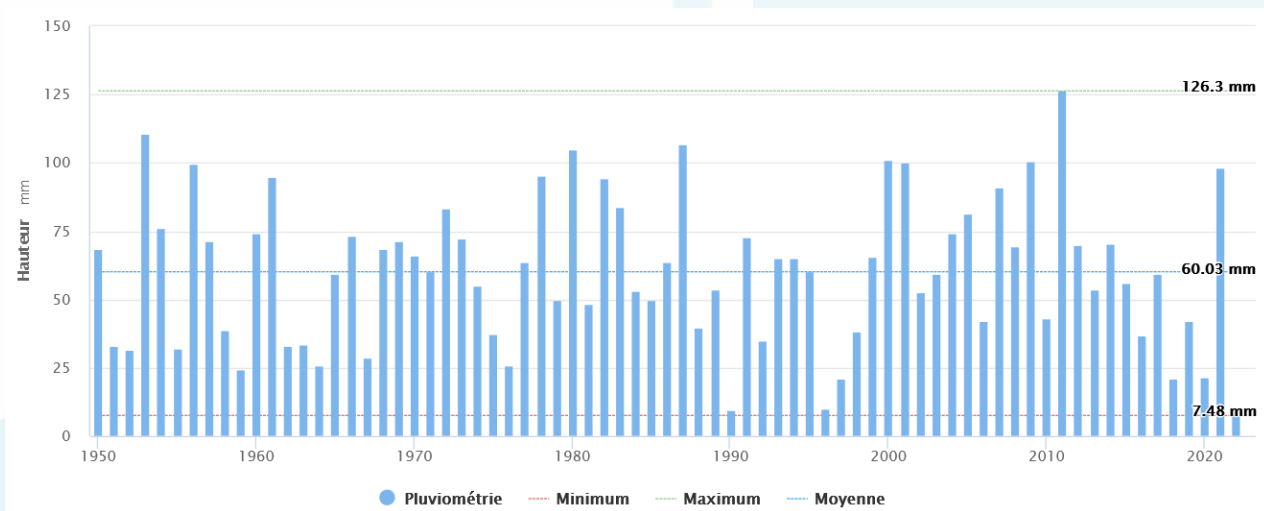
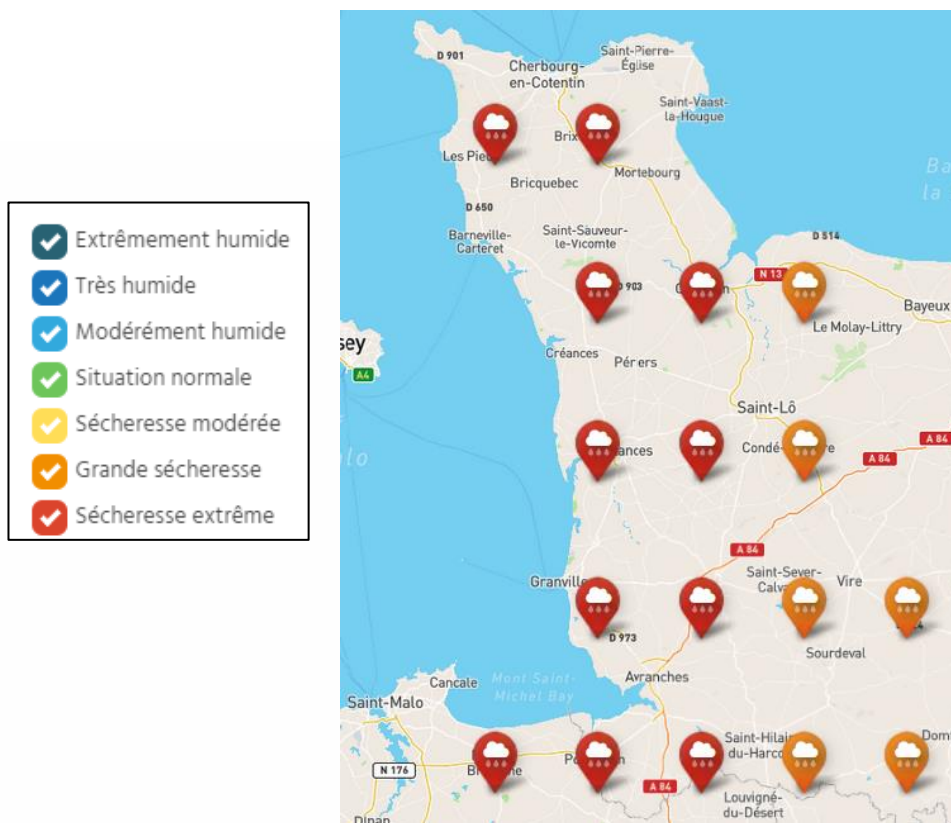


Figure 2 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 5 juillet au 4 août 2022 et diagramme de cumul des précipitations sur cette même période depuis 1950

## Ressources superficielles

**A l'échelle nationale**, les débits des cours d'eau relevés au 4 août sont majoritairement proches des valeurs moyennes ou modérément bas.

32 bassins versants répartis dans 18 départements ont des niveaux très bas. Dans la Manche, les bassins côtiers compris entre l'embouchure de la Douve et l'embouchure de la Seine sont concernés. Les autres niveaux très bas se situent majoritairement dans les régions Pays de La Loire ; le Grand Est, Auvergne Rhône Alpes et Provence Côte d'Azur.

10 bassins versants ont un niveau bas dont La Vire (de sa source à l'embouchure ainsi que ses bassins côtiers) et La Sée (de sa source à l'embouchure).

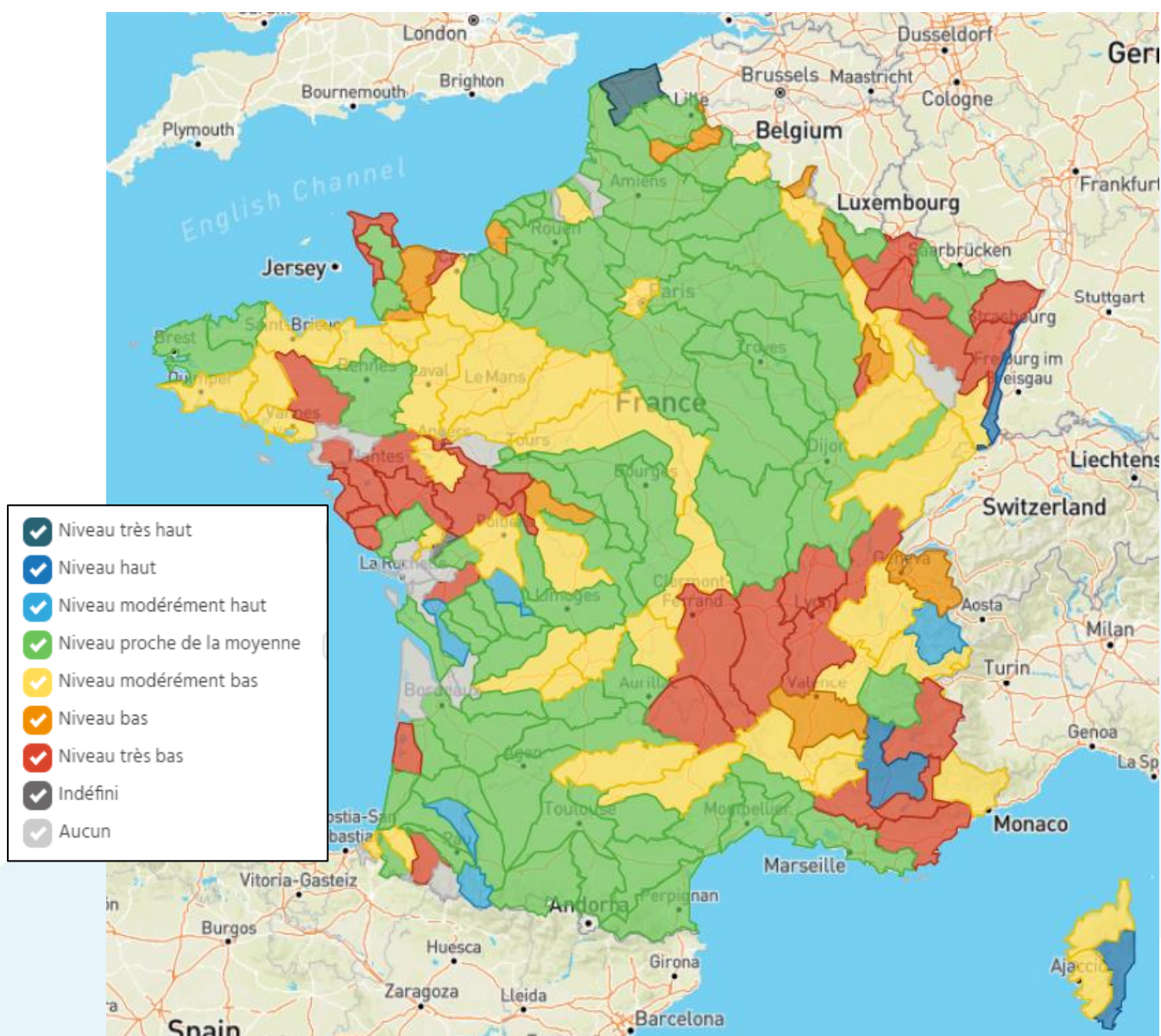


Figure 4 : Indicateur IPS des stations de jaugeage en France au 4 août 2022 (moyennes bassins versants)

**Au niveau départemental**, la majorité des cours d'eau présentent des débits proches de la moyenne à bas (inférieurs à la quinquennale sèche). Le Trottebec à la Glacerie et La Sélune à Notre-Dame du Touchet, restent à des niveaux très bas, de l'ordre de la vicennale sèche (Figure 5 et 6).

Durant la dernière semaine, la situation s'est dégradée de manière généralisée.

Les territoires hydrographiques de la Sée – côtiers granvillais et du Nord Cotentin sont passés en alerte. Les territoires de La Douve – Taute – Côtiers nord-Est et la Sélune sont passés en alerte renforcée. Le bassin versant de la Vire est en crise.

Au vu de l'absence de pluie significative annoncée dans les prochains jours, les débits des cours d'eau sont amenés à tendre vers des niveaux encore plus bas, avec des incapacités de respect de plusieurs débits réservés.

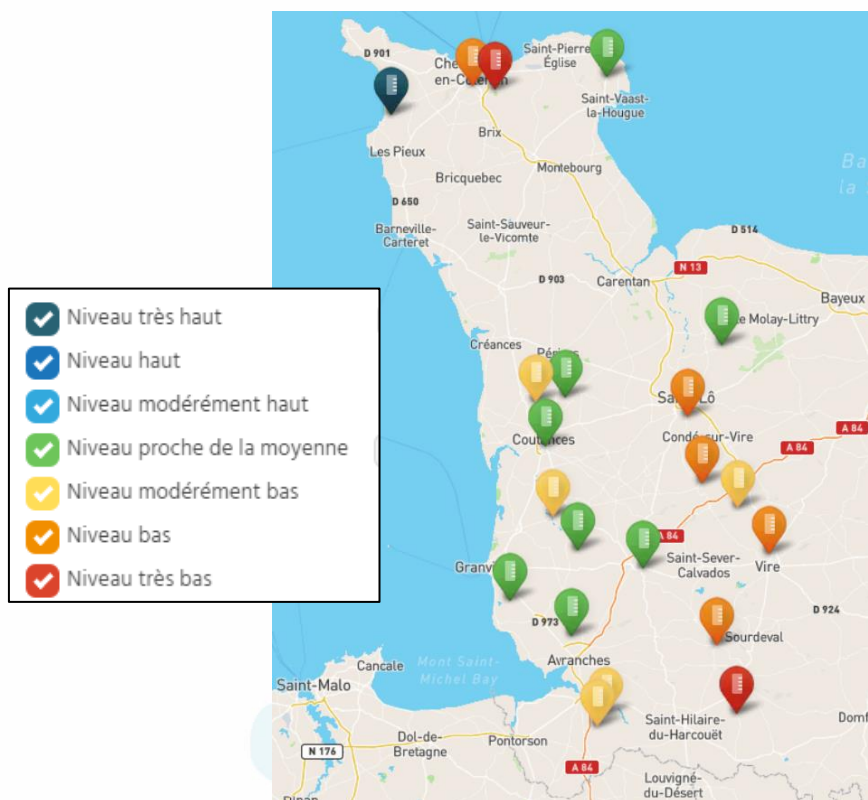


Figure 5 : Indicateur IPS des stations de jaugeage dans la Manche au 4 août 2022

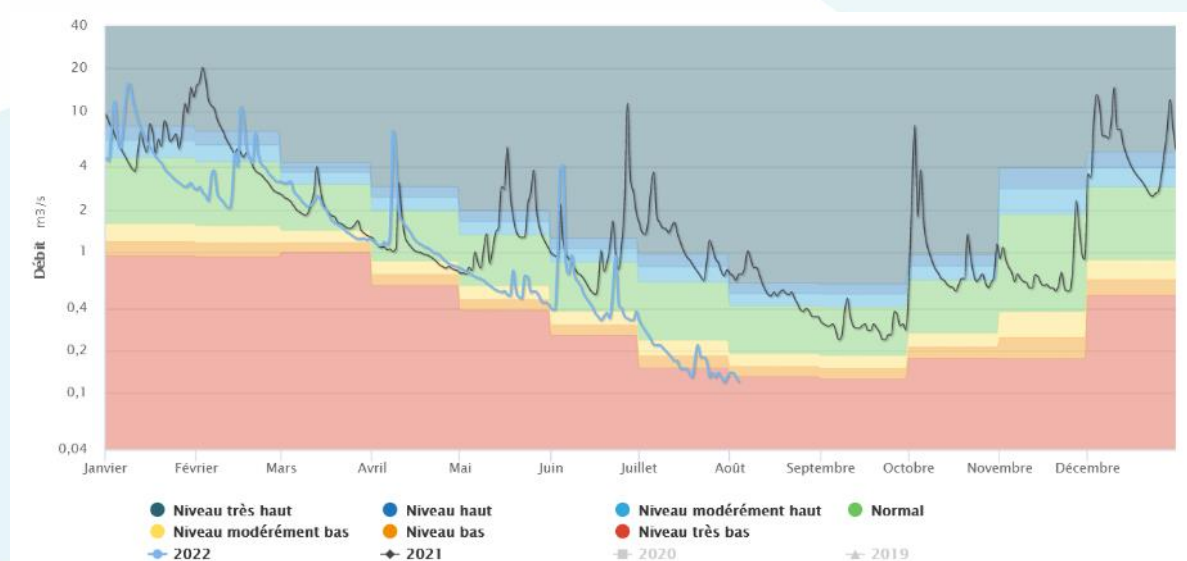


Figure 6 : Indicateur IPS de la station sur la Sélune à Notre-Dame-du-Touchet au 4 août 2022

## Ressource souterraine

**A l'échelle du territoire national**, les niveaux des nappes phréatiques présentent, pour la quasi-totalité des départements, des niveaux bas à très bas, particulièrement à l'Est du territoire (vallée du Rhône, Basse vallée du Rhin, Région PACA) ; le bassin de la Loire ; et la frange littorale aquitaine. Les départements des Ardennes et le Morbihan enregistrent également des niveaux très bas (Figure 7).

Ces secteurs cumulent en général un déficit des ressources souterraine avec un déficit des ressources superficielles.

Le département de la Manche présente des niveaux bas pour les ressources souterraines.

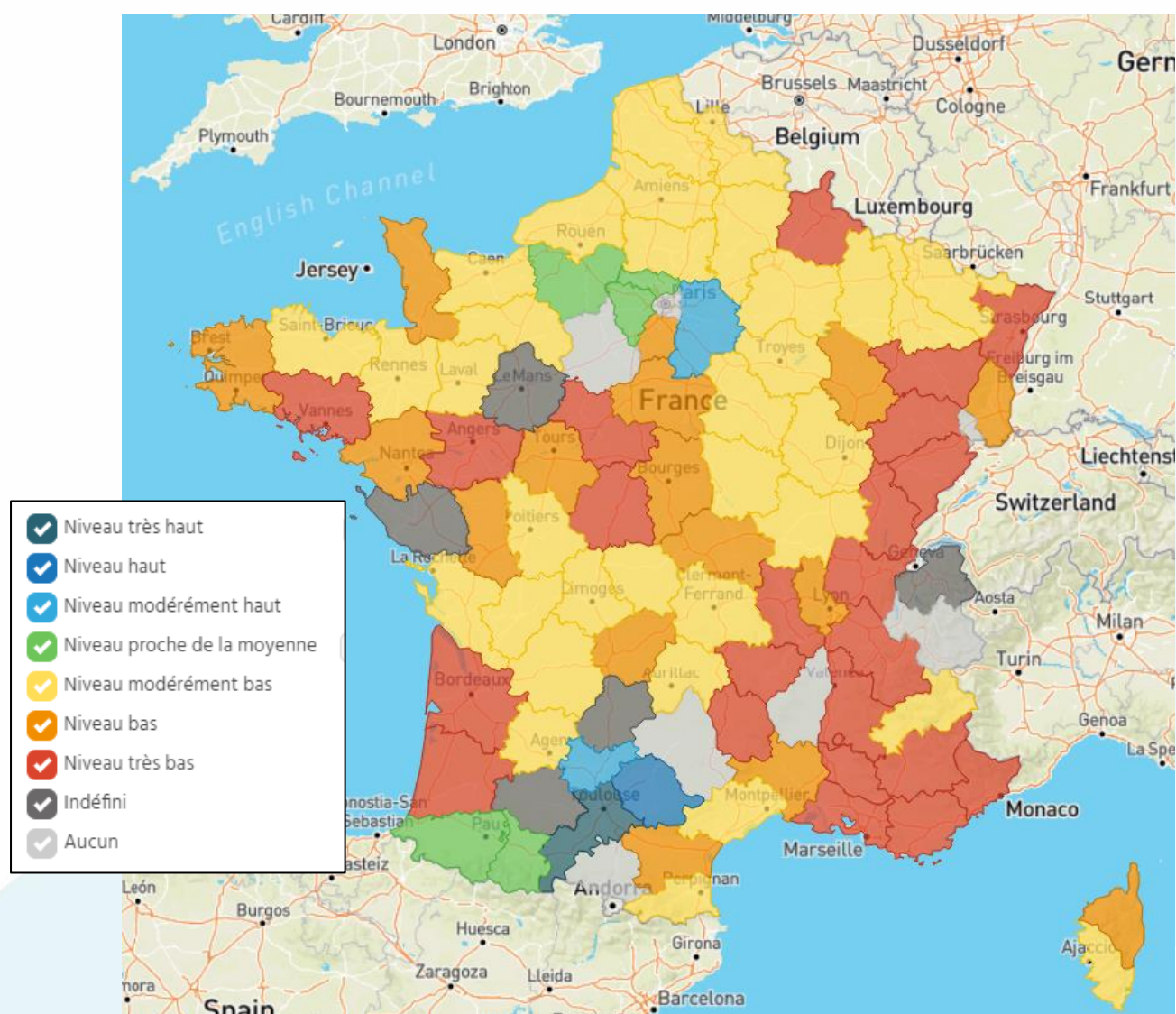


Figure 7 : Indicateur IPS des piézomètres en France au 4 août 2022 (moyennes départementales)

**Au niveau départemental**, la situation des ressources souterraines se tend toujours. Le niveau des nappes descend progressivement. Le piézomètre de Saint-André-de-Bohon présentant des niveaux proches de la moyenne la semaine dernière a atteint un niveau modérément bas (Figures 8 et 9). Les valeurs sont inférieures aux valeurs moyennes, avec des niveaux de nappes modérément bas à très bas sur les stations de Fresville et Saint-Sauveur-de-Pierrepont.

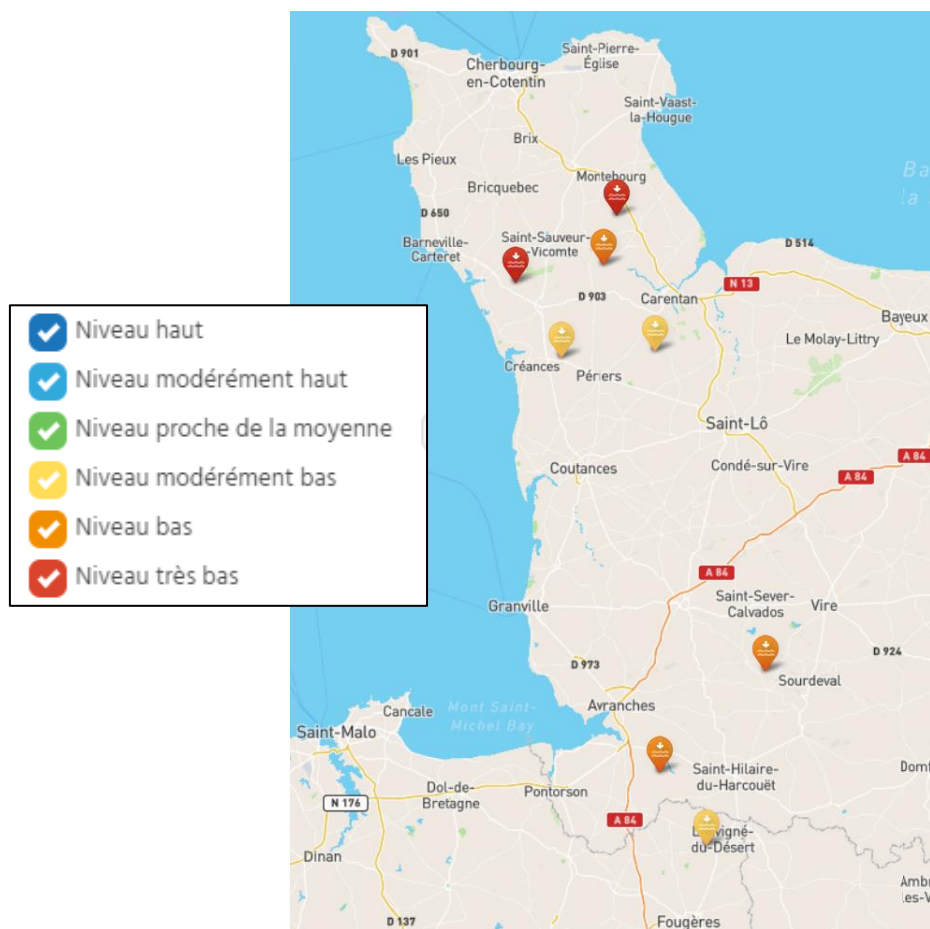


Figure 8 : Indicateur IPS des piézomètres dans la Manche au 4 août 2022

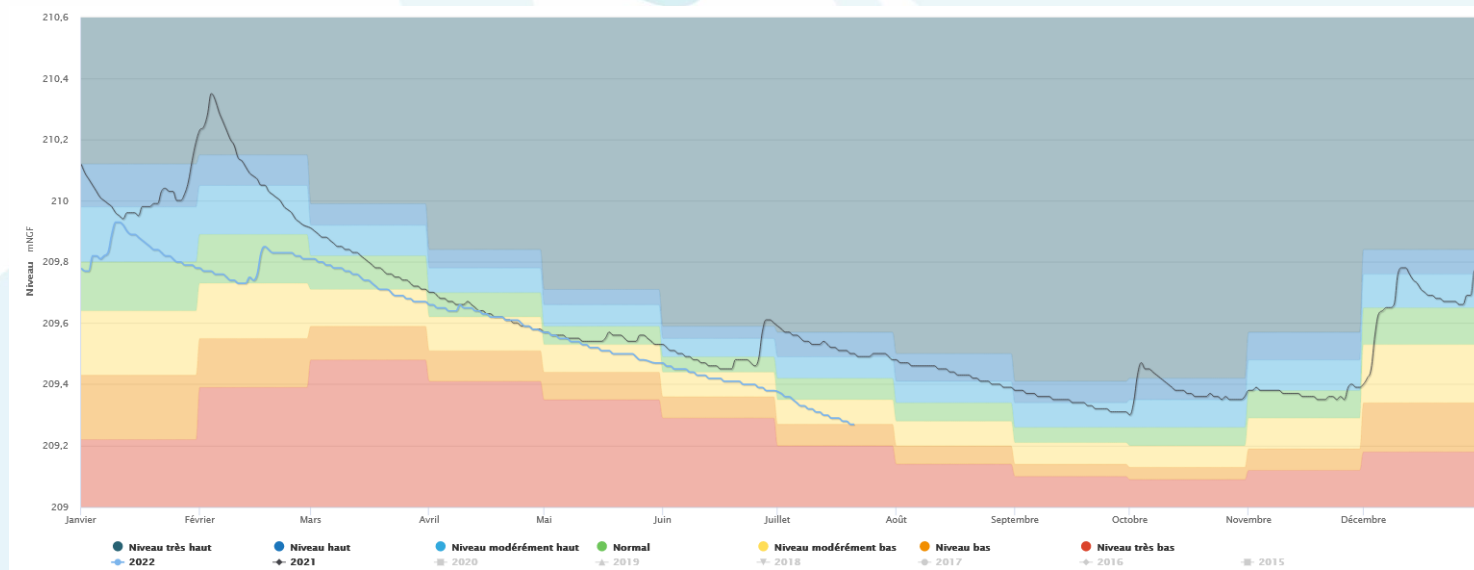


Figure 9 : Indicateur IPS du piézomètre à Lingéard

## Conclusion générale

La recharge des nappes souterraines a été plus faible cet hiver que les autres années du fait d'une pluviométrie inférieure aux valeurs historiques.

Associé à un déficit de précipitations marqué depuis le début d'année et des températures largement au-dessus de la normale, les niveaux des nappes d'eau souterraines sont plus bas que la moyenne et diminuent toujours progressivement.

La majeure partie des cours d'eau sont également dans une situation critique. L'absence de prévision de précipitations significatives pour les 8 prochains jours risque fortement d'aggraver la situation concernant les débits qui ne peuvent plus être soutenus, de manière importante, par les aquifères.

De nouvelles difficultés à respecter certains débits réservés pourraient survenir dans les jours qui viennent, notamment sur la Taute.

## Sources

L'ensemble des données brutes proviennent de différentes sources :

- Pluviométrie : ERA5
- Stations de jaugeage : DREAL
- Piézomètres : BRGM et SDeau50

Le traitement de ces données est réalisé par le logiciel EMI développé par IMAGEAU.

L'analyse de ces données et indicateurs est réalisée par le SDeau50.

## Glossaire

**IPS** : L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est un mode de calcul permettant de qualifier l'écart à la moyenne des niveaux piézométriques d'une chronique. L'IPS représente l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la série.

Si les conditions d'application d'une approche probabiliste sont valides, il est possible d'exprimer l'IPS au travers de périodes de retour du niveau moyen mensuel observé sur un point d'eau : du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu). Lorsque l'on souhaite calculer l'IPS d'un mois, 15 années (soit 15 mois) de données sont requises au minimum. (Source ADES).

Qualification des niveaux	Période de retour
Niveaux très hauts	> 10 ans humide
Niveaux hauts	entre 5 ans humide et 10 ans humide
Niveaux modérément hauts	entre 2.5 ans humide et 5 ans humide
Niveaux autour de la moyenne	entre 2.5 ans humide et 2.5 ans sec
Niveaux modérément bas	entre 2.5 ans sec et 5 ans sec
Niveaux bas	entre 5 ans sec et 10 ans sec
Niveaux très bas	> 10 ans sec